



Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)
Examen et compte rendu du problème croissant des incendies de forêt au Canada et de leurs
conséquences sur les industries forestières et agricoles ainsi que sur les communautés rurales et
autochtones dans l'ensemble du pays
Le 20 août 2024

Mandat de l'organisation

La Fondation David McAntony Gibson, connue sous le nom de GlobalMedic, est un organisme de bienfaisance canadien enregistré qui fournit des secours en cas de catastrophe et de l'aide humanitaire depuis 2002. GlobalMedic s'engage à fournir la bonne aide aux bonnes personnes au bon moment. Fondé par un secouriste, composé de professionnels dans le domaine humanitaire et soutenu par une équipe de travailleurs d'urgence et de bénévoles qualifiés, GlobalMedic a été en mesure de répondre à 258 catastrophes dans 84 pays, y compris le Canada. L'organisme a fourni une aide d'urgence (nourriture, purification de l'eau/hygiène, abris et services médicaux) à plus de 5,2 millions de personnes dans le besoin.

Programme de GlobalMedic relatif aux feux de forêt

La saison des incendies de 2023 a été la pire de l'histoire du Canada. Plus de 6 500 incendies de forêt ont été signalés dans tout le pays, brûlant plus de 18 millions d'hectares de terres et dépassant largement le précédent record de 7,6 millions d'hectares.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont été particulièrement touchées par la saison des feux de forêt 2023. La Colombie-Britannique a connu le plus grand nombre d'incendies avec 2 245 feux de forêt signalés, suivie par l'Alberta avec 1 088. En Colombie-Britannique, 2,84 millions d'hectares ont été brûlés, tandis qu'en Alberta, ce sont 2,2 millions d'hectares. Cette situation a entraîné la déclaration d'un état d'urgence provincial en Colombie-Britannique et en Alberta. Les Territoires du Nord-Ouest ont également connu une saison des feux de forêt très difficile, avec 299 incendies et plus de quatre millions d'hectares brûlés. L'état d'urgence territorial a été déclaré pour les Territoires du Nord-Ouest, ce qui a entraîné l'évacuation de 70 % de la population du territoire vers les provinces voisines.

De graves dommages ont été causés aux communautés autochtones, qui sont souvent situées dans des zones rurales et éloignées. Ces communautés ont également tendance à avoir des populations âgées, ce qui pose des problèmes particuliers en matière de lutte contre les incendies et d'évacuation.

Les services d'incendie ont eu du mal à contenir les flammes pendant la saison des incendies de 2023. De nombreux services d'incendie dans les régions sujettes aux feux de forêt sont constitués de volontaires qui ont une capacité opérationnelle limitée pour lutter efficacement contre les incendies. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour aider les services de lutte contre les incendies dans leur intervention, car il y a une pénurie chronique d'appareils et d'équipements de lutte contre les incendies.



De nombreuses variables contribuent à la gravité des incendies de forêt, ce qui rend difficile la prévision d'une saison d'incendies de forêt. La saison des feux de forêt 2024 a commencé tôt, l'Alberta ayant déclaré que la saison était en cours 10 jours avant le début traditionnel du 1^{er} mars. Le risque à travers le Canada reste élevé et devrait le demeurer dans les mois à venir. S'assurer que les services de pompiers ruraux et volontaires disposent de l'équipement nécessaire pour répondre efficacement aux incendies de forêt est une étape essentielle pour maîtriser la saison des feux de forêt au Canada.

Les fonds mis à disposition par le gouvernement fédéral aux organisations à but non lucratif pour soutenir les efforts de lutte contre les incendies de forêt ont été limités au programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement : Fonds de formation, qui était axé sur la formation de nouveaux pompiers communautaires. Du personnel peut être demandé et réaffecté à partir d'autres régions de la province ou du pays, et un soutien supplémentaire peut être apporté sur le plan de l'administration et de la coordination de l'intervention. Toutes ces options n'auront toutefois qu'un impact limité s'il n'y a pas d'équipement de lutte contre les incendies disponible en conséquence. Outre le Fonds de formation, le gouvernement fédéral a également créé le programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement : Fonds d'équipement. Les bénéficiaires de ce fonds sont toutefois limités aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

Il est difficile pour les services d'incendie de progresser dans le processus d'acquisition d'équipement. Ils doivent suivre de nombreuses et longues procédures et, en fin de compte, leurs décisions reviennent généralement à une municipalité qui doit trouver un équilibre entre de nombreuses priorités. Il peut s'écouler des années entre une demande d'équipement supplémentaire et le moment où le service le reçoit réellement. La commande et la production d'équipements tels que de nouveaux camions de pompiers complets prennent du temps. Avec la saison des feux de forêt qui s'intensifie comme ces deux dernières années, ces retards anticipés mettent en péril la capacité d'intervention des services de pompiers ruraux et volontaires.

En outre, bon nombre de ces services d'incendie ruraux sont chargés de protéger des zones hors route et difficiles d'accès, auxquelles les camions de pompiers ne peuvent accéder. Il est important de disposer d'un équipement adaptable à ces conditions pour garantir que ces services de lutte contre les incendies soient en mesure de répondre à tous les types et à tous les lieux d'incendies de forêt dans leurs collectivités.

GlobalMedic collabore avec les services de pompiers ruraux et volontaires afin de coordonner la livraison en temps voulu d'unités dotées d'équipement de lutte contre les incendies pour bonifier leurs ressources disponibles. En mettant des équipements supplémentaires à la disposition de ces petits services, nous pouvons les aider à accroître leur capacité à répondre aux incendies de forêt non seulement dans leurs zones de couverture, mais aussi dans les zones voisines. La mise à disposition d'équipements supplémentaires, tels que des unités dotées d'équipement de lutte contre les incendies, permet aux services d'être proactifs dans la planification de leurs interventions et de s'adapter au fur et à mesure que la saison progresse. Tout cela contribue en fin de compte à minimiser les dommages causés par les incendies de forêt et l'impact qu'ils peuvent avoir sur les collectivités au Canada.



Chacune de ces unités permet à un service de transformer une camionnette ou un véhicule utilitaire en un petit camion d'incendie. Chaque unité est équipée d'un réservoir de 1 000 litres qui peut être rempli d'eau. Les unités sont également dotées d'une pompe et de tuyaux. La pompe est capable de pressuriser l'eau pour créer le débit d'eau à haute pression nécessaire à la lutte contre les incendies. Ces unités sont autonomes et comprennent tous les composants nécessaires, ce qui signifie que les services peuvent se mettre au travail et être opérationnels immédiatement. Ces unités peuvent être déplacées dans des zones inaccessibles aux camions de pompiers, ce qui permet d'arrêter la progression d'un incendie avant qu'il ne s'étende à une zone moins éloignée.

Les unités sont portatives. Elles sont ajoutées à l'arrière des camionnettes pendant la saison des incendies, transformant ainsi la camionnette en camion de pompiers. Cela ajoute une capacité supplémentaire en termes d'équipement. Hors saison, les unités peuvent être nettoyées et entreposées avant d'être redéployées. Grâce à un entretien adéquat, les unités dureront plusieurs années, ce qui constitue une solution à long terme pour aider ces services d'incendie.

GlobalMedic a travaillé avec une entreprise d'Edmonton pour produire ces unités. Chaque unité a été nouvellement fabriquée pour le service d'incendie destinataire, ce qui signifie que tout fonctionne correctement et qu'avec un entreposage et un entretien adéquats, les unités dureront des années. Ce programme a également permis de créer des emplois supplémentaires à Edmonton. Notre partenaire manufacturier a notamment été en mesure d'embaucher des réfugiés ukrainiens pour construire les unités, ce qui a constitué un avantage considérable pour ces ménages.

Une autre raison de l'efficacité de ce programme réside dans le fait qu'il apporte une solution souhaitée par les services d'incendie. En effet, de nombreux services d'incendie veulent des véhicules débroussailleurs ou des unités de ce type. Si leurs chefs demandent au conseil municipal le budget nécessaire pour les acquérir, le processus peut prendre jusqu'à deux ans et on s'attend à ce qu'ils suppriment un autre poste du budget. Comme nous achetons en gros, notre prix par unité est inférieur à la moitié de ce que les municipalités paieraient. Ce programme fournit l'aide nécessaire en temps voulu et offre un excellent rapport qualité-prix. Nous avons distribué plus de 100 de ces unités depuis 2023 et continuons à recevoir des demandes chaque semaine.

Commentaires sur le programme

« Ce réservoir de 1 000 litres, cette pompe et cet équipement aideront grandement notre service d'incendie en nous permettant d'intervenir rapidement sur les incendies circonscrits, les incendies d'allumage et tout autre petit type d'incendie qui mettrait en péril la sécurité des citoyens, et en nous permettant de faciliter la protection structurelle dans notre région. Le village de Chase est une petite localité située sur la rive ouest du lac Little Shuswap, en Colombie-Britannique. Sans le soutien d'entreprises comme la vôtre, il nous serait difficile de fonctionner et de protéger les habitants et les infrastructures de notre communauté et de celles qui nous entourent ». – Service d'incendie et de secours de Chase

« Le service d'incendie d'Adams Lake se compose de vingt personnes rémunérées, toutes très enthousiastes à l'idée de voir cette unité et de commencer à s'entraîner. Avec le terrain accidenté qui entoure Adams Lake, cette unité de lutte contre les incendies placée à l'arrière de notre véhicule d'une tonne ira dans des endroits où nos véhicules d'intervention ne peuvent pas aller. Il permettra



non seulement d'accélérer le temps de réponse, mais il montrera également à notre communauté que nous rassemblons l'équipement nécessaire pour répondre à de tels incidents. Nos engins de première et de deuxième ligne ont été utilisés dans des zones pour lesquelles ils n'avaient pas été conçus. Désormais, nous pouvons compter sur un camion à quatre roues motrices équipé d'une unité d'intervention pour les pompiers pour se rendre dans ces zones difficiles. Cela permet non seulement de gagner un temps précieux, mais aussi d'éviter l'usure excessive de nos véhicules et de sauver des vies. C'est grâce à des dons généreux comme celui-ci que les communautés sont en sécurité, que le moral des pompiers reste bon et que l'on fait un grand pas vers la sécurité des personnes ». – Jeff Avery, chef des pompiers, et Steven Teed, directeur de la sécurité communautaire

« Cette unité s'avérera très utile au cours de la saison prochaine et des saisons à venir, puisqu'elle permettra de protéger les citoyens du comté de Westlock et du village de Clyde, sachant que nous disposons des outils nécessaires à leur protection. Bien que nous disposions de plus gros appareils pour la lutte contre les incendies, les petites unités jouent un rôle essentiel en nous permettant de nous rendre rapidement hors des routes, là où nous en avons besoin. Cela réduira considérablement les efforts physiques de nos pompiers qui tirent de grandes longueurs de tuyaux dans les champs et les buissons depuis la route ». – James Hoetmen, chef des pompiers

« L'appareil que vous nous avez fourni nous permettra de continuer à assurer la protection de notre communauté contre les incendies. Notre service d'incendie ne reçoit pas les fonds nécessaires du gouvernement et nous sommes très reconnaissants de ce que vous avez fait pour nous ». – Wyatt Arcand, chef des pompiers, Première Nation d'Alexander

Lacunes de la réponse du gouvernement canadien

Les mécanismes de financement actuels mis à disposition par le gouvernement fédéral sont décousus, maladroits et manquent leur cible. Ils doivent être rationalisés et améliorés. Par exemple, il existe un programme auquel les organismes de bienfaisance, les municipalités et les organismes à but non lucratif peuvent faire appel pour former les pompiers, mais pas pour les équiper. Il existe un autre fonds destiné à équiper les services d'incendie, mais seules les provinces et les municipalités peuvent y recourir. Il y a donc un décalage incroyable entre les programmes, et les organismes de bienfaisance comme le nôtre ne peuvent pas recevoir de financement pour fournir de l'équipement.

Les autres programmes de subvention destinés aux municipalités et aux provinces rendent impossible la réalisation d'économies d'échelle et la réduction des coûts. Un service d'incendie qui veut une unité dotée d'équipement de lutte contre les incendies doit l'acheter individuellement et payer le triple de ce que nous payons en utilisant notre approche de la gestion de l'offre. Il serait préférable de créer un dépôt central d'équipements à fournir. Il peut s'agir d'unités d'équipement, de tuyaux, de gants, de bottes, de casques et de tenues d'intervention. Un programme centralisé permettrait de fournir l'équipement plus rapidement et de réduire les coûts, ce qui permettrait de fournir plus d'équipement.

La réponse du gouvernement aux catastrophes par la création d'un fonds de contrepartie est une approche erronée aux conséquences catastrophiques. Le gouvernement du Canada a actuellement



pour politique de doubler les fonds recueillis par certains organismes de bienfaisance humanitaires. L'idée est d'encourager les Canadiens à faire des dons en doublant leur impact. Historiquement, cette politique a permis d'égaliser les fonds recueillis par toutes les agences d'intervention et de créer une réserve de ces fonds que le gouvernement a ensuite utilisée pour établir des programmes. Il y a quelques années, le gouvernement a changé de cap et a commencé à désigner des organismes de bienfaisance sélectionnés comme partenaires de financement de contrepartie. Jusqu'à présent, seules trois entités ont bénéficié de ce financement : la Croix-Rouge, l'UNICEF et la Coalition humanitaire. Il existe 86 000 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et le gouvernement a créé un monopole qui ne profite qu'à quelques-uns d'entre eux. En d'autres mots, seul 0,003 4 % des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada reçoivent un financement de contrepartie lorsqu'ils interviennent en cas de catastrophe.

Les membres de la Coalition humanitaire versent une contribution annuelle pour que la Coalition puisse fonctionner. Les membres sont surtout de gros organismes, et la contribution annuelle minimale est actuellement fixée à 10 millions de dollars. Il est difficile d'imaginer que notre gouvernement permette l'existence d'un programme dans le cadre duquel un organisme de bienfaisance devrait payer pour adhérer à un groupe afin d'avoir accès à des fonds publics. Des programmes de paiement pour l'accès ne sont pas justifiés.

Les fonds de contrepartie accordés à des entités spécifiques se font au détriment des autres organismes de bienfaisance du secteur. Nous le savons parce que lorsqu'une catastrophe survient, comme dans le cas de la saison des incendies de forêt au Canada en 2023 et des évacuations qui en ont résulté, ou plus récemment des incendies de forêt et des évacuations de Jasper, nous recevons souvent des appels et des courriels de donateurs potentiels qui choisissent finalement de ne pas nous faire de don lorsqu'ils apprennent que les fonds ne seront pas égalés par le gouvernement. Il s'agit de personnes qui ont déjà fait des dons à notre organisation et qui, à cause de cette politique, nous privent de leur soutien.

Cette politique nuit à l'ensemble du secteur qui intervient et tente d'apporter son aide, et donc aux personnes touchées par la catastrophe. En incitant les Canadiens à ne donner qu'à certains organismes de bienfaisance, comme ceux de la Coalition humanitaire, le gouvernement entrave la capacité des autres organismes à aider les personnes dans le besoin. Si l'on avait conservé l'ancienne politique, des dizaines d'organismes d'aide humanitaire s'efforceraient de rallier leurs donateurs et de créer un mouvement d'aide plus large. Le succès d'une mission humanitaire dépend de l'accès au terrain de chaque organisme, et le fait qu'un plus grand nombre d'organismes interviennent activement accroît les avantages dont bénéficieraient les personnes confrontées à une situation d'urgence, comme une évacuation due à un incendie de forêt.

Depuis 2017, plus de 200 millions de dollars ont été investis dans des programmes par le biais de cette version d'un fonds de contrepartie. Cela a créé un monopole injuste dans le secteur des organismes de bienfaisance, qui nuit aux autres organismes, en particulier aux plus petits d'entre eux. Le rôle du gouvernement n'est pas de créer un monopole. On ne pourrait jamais imaginer qu'un jour le gouvernement propose de payer un bon pour compagnon à quelqu'un qui a acheté un billet auprès d'Air Canada, mais pas auprès de WestJet, ou qu'il fournisse un téléphone gratuit à une personne qui a acheté un téléphone auprès de Bell, mais pas auprès de Rogers. Les gouvernements devraient uniformiser les règles du jeu plutôt que de nuire aux petits organismes de bienfaisance.

Résumé des recommandations

- S'assurer que les services de pompiers ruraux et volontaires disposent de l'équipement nécessaire pour répondre efficacement aux incendies de forêt est une étape essentielle pour maîtriser la saison des feux de forêt au Canada.
- Ajouter des ressources supplémentaires pour aider les services de pompiers ruraux et volontaires dans leurs interventions, car il y a une pénurie chronique d'appareils et d'équipement de lutte contre les incendies.
- Disposer d'un équipement pouvant s'adapter à diverses conditions afin de garantir que les services de pompiers ruraux et volontaires soient en mesure de répondre à tous les types et à tous les lieux d'incendies de forêt survenant dans leurs collectivités.
- Créer un programme pour fournir des solutions d'approvisionnement ou un dépôt central d'équipement.
- Supprimer la formule actuelle du financement de contrepartie et la remplacer par une approche plus équitable qui aide réellement les Canadiens lorsqu'ils sont dans le besoin.